

<https://lillebonne.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article320>



Projets de programmes et de socle

- Administratif - Bulletin Officiel -



Date de mise en ligne : samedi 30 août 2014

Copyright © Circonscription Éducation Nationale de Lillebonne - Tous droits réservés

Le Conseil Supérieur des Programmes propose le projet de programmes pour l'école maternelle, un projet de programmes d'enseignement moral et civique de l'école au lycée, ainsi qu'une proposition de socle commun

Le **Conseil Supérieur des Programmes** propose le projet de programmes pour l'école maternelle, un projet de programmes d'enseignement moral et civique de l'école au lycée, ainsi qu'une proposition de socle commun

Projet de programmes pour l'école maternelle

Ce projet définit l'école maternelle comme une école bienveillante, attentive aux transitions que vivent les enfants, juste pour tous et exigeante pour chacun, première étape pour favoriser la réussite de tous les élèves. Avec la création d'un cycle unique, l'école maternelle affirme sa spécificité en prenant en compte leur développement et leurs modes d'apprentissage.

L'école maternelle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central pour les enfants : "Apprendre ensemble pour vivre ensemble". Dans ce cadre, l'enfant est accompagné pour devenir élève, de manière très progressive sur l'ensemble du cycle et par sa rencontre avec l'ensemble des domaines d'apprentissages.

Projet de programme d'enseignement moral et civique

Ce programme d'enseignement moral et civique repose sur :

- Un principe d'équilibre d'une part, entre les règles et les valeurs du vivre ensemble, et d'autre part, les références culturelles et historiques dans lesquelles ces règles et ces valeurs s'inscrivent.
- Un principe de lisibilité à l'égard des professeurs mais aussi des familles.
- Un principe de cohérence qui repose sur l'idée de culture morale déclinée en quatre cultures : la culture de la sensibilité, la culture de la règle et du droit, la culture du jugement et la culture de l'engagement .

Proposition de socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Dans la proposition de socle commun de connaissances, de compétences et de culture remise au ministre, le Conseil supérieur des programmes s'est attaché à réaffirmer ce qui lui semble fondateur pour l'École : définir un projet d'enseignement pour tous les élèves, référence nationale dont l'École doit être garante. Il a souhaité dépasser l'opposition qui a pu parfois apparaître entre connaissances et compétences et intégrer la notion de culture commune afin qu'elle éclaire le sens des enseignements.

Tous ces documents sont consultables et téléchargeables sur la page du [Conseil Supérieur des Programmes du MEN.](#)